

Abonnement 40 F

Le numéro 8 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET, DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

	1975
Abonnement France	40 F
Membre scolaire	20 F
Abonnement Etranger	45 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	6 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

BREUNING St. et TEOCCHI P. — Note sur <i>Ceroplesis quinquefasciata</i> F., Lamiaire dont la larve évolue dans les tiges de manioc en Afrique Centrale (<i>Coleoptera Cerambycidae Lamiinae</i>) suite et fin.	39
GODIN J. — Nidification du Goéland cendré (<i>Larus canus</i> L.) à Condé sur l'Escaut (Nord)	43
VACHARD D. — Présence de micro-organismes à test calcaire dans le dévonien inférieur du plateau du Falgairas (Montagne Noire, Hérault)	48
ROMAN E. et PICHOT J. — Pucés de mammifères dans les nids d'oiseaux pendant la mauvaise saison.	53
JOLIVET P. — Une excursion entomologique à l'île de Quelpart (Cheju-do) et découverte d'une espèce nouvelle pour la Corée de <i>Chrysolina Moltischulky</i> (<i>Col. Chrysolinae</i>). Réflexions sur la plantagophagie.	57

AVIS DU TRESORIER

Les membres actifs ou scolaires domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de l'abonnement 1975 par chèque bancaire ou par virement postal avant le 31 mars prochain.

Le recouvrement des abonnements en retard sera effectué à partir du 1^{er} avril avec majoration de 2 F pour tenir compte des frais. Tout abonnement adressé postérieurement au 31 mars devra être majoré de la même somme, la Société ne pouvant supporter les frais.

Nous renouvelons tacitement les abonnements en cours et sans autre avis de la part de nos sociétaires nous continuons l'envoi du Bulletin.

Les membres résidents hors de France sont priés d'envoyer également avant le 31 mars de montant de leur abonnement soit par mandat-poste international ou par chèque payable à Lyon, rédigé en francs français.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU INSCRIPTION.

Il est rappelé que pour toute demande de changement d'adresse ou inscription nous demandons 6 F pour frais. Nous ne pouvons tenir compte des demandes non accompagnées de ce montant.

- PERROUD (Ch.), 1855. — Annales de la Société Linnéenne de Lyon, (2) II, p. 347.
- QUEDENFELDT (G.), 1882. — Berliner Entomologische Zeitschrift, 36 (I), p. 348.
- TISSERAND (Rév. P. Ch.), 1952. — Catalogue des plantes de l'herbier de Boukoko (Rép. Centrafricaine), Service de l'Agriculture de l'A.E.F.
- VEIGA FERREIRA (G. da), 1966. — Longicornios de Moçambique, tome II, pp. 321-323. Pub. de l'Inst. d. Investigaçao científica de Moçambique, vol. IX. Lourenço-Marquês.
- VRJJDAGH (J.), 1930. — Tableau systématique des insectes nuisibles aux plantes cultivées au Congo belge, Annales Gembloux, 36 (12), pp. 425-434.

NIDIFICATION DU GOÉLAND CENDRE (*Larus canus* L.) A CONDÉ SUR L'ESCAUT (NORD)

par José GODIN.

Résumé. — Depuis 1969, le Goéland cendré (*Larus canus* L.) niche à Condé sur l'Escaut dans une zone d'effondrements miniers.

Cette note relate les modalités de l'implantation et décrit le biotope général et le territoire des oiseaux. La nidification a été suivie, et des données originales sur l'emplacement du nid sont mises en évidence. Le comportement des adultes est rapporté depuis leur arrivée sur le site de nidification jusqu'à l'émancipation des jeunes. Il se caractérise par une agressivité intense. Quelques données sur le rôle écologique de cet oiseau permettent d'entrevoir les raisons de son implantation à Condé sur l'Escaut et dans les régions voisines.

Summary. — Since 1969, the Common Gull (*Larus canus* L.) is a breeding bird in a sinking mining area at Condé sur l'Escaut.

This note relates the methods of the implantation and describes the breeding area and the territory of the birds. Nesting has been observed, and novel observations on the position of the nest are pointed out. The behaviour of the adult birds is described from their arrival at the nesting place to the emancipation of the young birds. It is distinguished by violent aggressiveness. Some details on the ecological part played by this bird give a faint idea of the causes of its implantation at Condé sur l'Escaut and in adjacent regions.

Depuis 1969, nous suivons avec grand intérêt l'implantation d'un couple de Goélands cendrés (*Larus canus* L.) dans les marais de Condé sur l'Escaut (4-5-6-8-9).

Au terme de ces trois années d'observation intensive, nous avons en notre possession un certain nombre de documents qui nous permettent de dégager d'une part les points essentiels du déroulement de la nidification, et d'autre part les traits originaux de ce cas de nidification sur lesquels nous insisterons.

I. HISTORIQUE.

C'est le 4 mai 1969 que, pour la première fois, nous observons les Goélands (16-17) dans cette partie des marais de Condé que nous fréquentions peu auparavant. Ils manifestent à cette date un comportement territorial. Dès le 22 mai, la femelle couve deux œufs. Elle restera sur le nid jusqu'au 18 juillet. Le 29 juillet, les deux Goélands cendrés quittent définitivement le site : la nidification a échoué (4).

En 1970, les Goélands cendrés sont à Condé dès le 5 avril. Ils manifestent un comportement territorial à partir du 7 mai. Le 25 mai, deux œufs ont été pondus et la femelle les couvera jusqu'au 20 juin, date du début de l'éclosion des deux poussins qui se terminera le 22 juin. A partir de ce jour, nous n'observerons plus jamais ni poussins ni juvéniles. Le 27 juillet, les adultes quittent Condé (5).

En 1971, ils sont présents le 27 mars. Le 25 avril, ils sont attachés à leur territoire et, dès le 18 mai, la femelle couve trois œufs. L'éclosion a lieu le 13 juin. Les trois jeunes seront observés avec leurs parents jusqu'au 25 juillet : la nidification a pleinement réussi (6).

II. LE BIOTOPE.

Les habitants du « Pays Noir » connaissent bien ce type de paysage. Les affaissements miniers, dus à la conjugaison de la pression exercée par les terrils et du foudroyage des galeries d'extraction du charbon, ont donné au paysage son aspect caractéristique : au pied de terrils parfois grandioses, plats ou pointus selon le mode de déversement des schistes, des roselières mouvantes, souvent très étendues, couronnent de vastes plans d'eau. Le site de Condé est l'exemple typique de la physionomie du « Pays Minier ». Il faut imaginer quatre cours d'eau presque parallèles séparés les uns des autres par des digues plus ou moins larges : le Canal de Condé à Mons se jetant avec la Hayne dans l'Escaut, l'Hogneau se jetant dans la Hayne à Thivencelle, et le Contre-Fossé du Canal alimentant l'Étang de Chabaud-Latour. Dans ce quadrilatère limité par Condé, Macou, Bernissart et Thivencelle, ce ne sont que prairies humides, terrils plats, immenses, nus, steppiques ou boisés, dont le pied baigne dans de vastes étendues d'eau parfois profonde. C'est dans un biotope aussi curieux et qui ne correspond pas à celui que décrivent les auteurs (1-2-3-10-11-12-13-14-19-21-23-24) que le Goéland cendré s'est installé, plus particulièrement à l'Étang de Chabaud-Latour (4-5-6).

III. LE TERRITOIRE DU GOÉLAND.

Par un sentier tortueux sinuant entre deux grands étangs, on peut atteindre le territoire des goélands. Le plus grand étang est limité par le chemin de schistes, un chemin de halage, et par un grand teruil plat au pied duquel s'étend une vasière longue de 1 km et large de 300 m. Le plus petit vient buter contre le sentier de schistes et le chemin de halage, et se perd dans des prairies humides entrecoupées de peupleraies.

Au bout de l'étang, une banquette de schistes s'avance dans l'eau et délimite une petite anse vaseuse où s'écoule un ruisseau enserrant dans ses méandres un vieil arbre mort. Loin derrière, une plantation de peupliers, partiellement inondée, abrite sous ses branches un grand champ de roseaux ceinturant une mare d'une centaine de mètres de diamètre communiquant avec la vasière par une trouée dans la roselière. Cette mare, soigneusement entretenue par les chasseurs, se situe à la limite de deux prairies inondées depuis au moins deux décennies. Le fossé qui sépare ces prairies existe toujours, et il est bordé par de vieux saules dont la majorité ont été sciés. Leurs troncs mutilés gisent sur place, dans l'eau.

Les trois nids de goéland que nous avons découverts se trouvaient dans cette zone, à moins de 100 mètres l'un de l'autre (4-5-6).

IV. L'EMPLACEMENT DES NIDS.

S'il paraît déjà curieux de voir les Goélands cendrés s'installer dans un tel paysage (15), il est encore plus curieux de les voir nicher dans un arbre. C'est pourtant ce que nous avons observé à Condé (4-5-6). Au cours de ces trois

années, quatre nids furent construits : le nid de 1969, posé à l'aisselle d'une grosse branche dans le vieil arbre mort était situé à 50 cm environ au-dessus du niveau de l'eau. En 1970, un premier nid fut construit dans le même arbre, mais cette fois à 2,5 m d'altitude, au creux d'une grosse branche. Ce nid fut malheureusement abattu lors de la tempête qui sévit la nuit du 22 au 23 mai. Le second, que nous ne découvrîmes que le 13 juin était caché au creux d'un culot de saule évidé, à quelques décimètres du niveau de l'eau. Quant à celui de 1971, il était bien en vue dans un arbre mort, à 70 cm de haut.

Il est intéressant de remarquer que chaque emplacement de nid, sauf celui de 1971, était masqué par un écran végétal ; en 1969, il s'agissait d'un sureau et en 1970 d'un rumex (4-5).

V. LE NID ET LES JEUNES.

a) La construction du nid.

Nous n'avons assisté à la construction du nid qu'en 1970 (5). Les deux adultes y participent, mais seule la femelle pratique des essayages assez fréquents. (20).

Les matériaux sont trouvés sur place, en particulier sur les huttes de Rat musqué (*Ondatra zibethica* L.). Ce sont branchettes, feuilles de massettes, panicules de phragmites, radicelles avec lesquels ils fabriquent un édifice de 25 à 30 cm de diamètre extérieur, de 5 à 25 cm d'épaisseur, avec une coupe de 12 à 15 cm de diamètre sur 5 de profondeur.

b) La ponte, l'incubation, l'éclosion.

La ponte est de deux à trois œufs de 65×35 mm, fort semblables à ceux de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*), mais plus largement maculés (7). La femelle couve presque seule 26 à 27 jours, le mâle ne la remplaçant que rarement (10-20).

Après l'éclosion, les parents emportent au loin les fragments de coquilles. Les poussins restent 2 à 3 jours au nid. Ils possèdent un duvet qui leur permet de se confondre admirablement avec le fond du nid. Dès qu'ils sont secs, ils sont capables de marcher et courent se blottir au pied de la moindre proéminence quand ils sont dérangés.

c) L'émancipation.

La famille goéland est très unie : le mâle pêche ou monte la garde tandis que la femelle promène ses jeunes sur la vasière dans les roseaux clairsemés. On ne peut que les entrevoir car, à la moindre alerte, ils se faufilent avec leur mère au plus profond de la roselière.

Leur comportement change dès qu'ils sont capables de voler, vers l'âge d'un mois. Beaucoup plus confiants, ils se prélassent au soleil des heures durant sans manifester la moindre inquiétude tant qu'un des parents ne leur a pas donné l'éveil. Ils ne sont pas encore émancipés à cet âge, car on peut encore les entendre pousser le cri plaintif quémendeur de nourriture, en poursuivant leurs parents.

VI. LE COMPORTEMENT DES ADULTES.

Si l'étude de la nidification au sens strict est intéressante, l'étude du comportement des adultes ne l'est pas moins.

a) La territorialité.

La territorialité peut se diviser en plusieurs périodes, l'étendue du territoire variant en fonction de l'état de la nidification.

Durant la période précédant le choix de l'emplacement exact du nid, le couple erre dans une zone de 5 km de rayon. Dès que le site est choisi, le couple puis le mâle seul défendent un territoire de moins de 500 m de rayon que les jeunes ne quitteront pas jusqu'à leur émancipation.

Après celle-ci, les goélands étendent à nouveau leur territoire. La territorialité se manifeste par une agressivité presque « malade » qui s'exerce vis-à-vis de quiconque approche le nid à moins de 200 m. Les victimes de ces attaques sont variées : mouettes, vanneaux, tourterelles, corneilles, hérons, busards, une Cigogne blanche et, bien entendu, les ornithologues trop curieux. Hormis ces derniers, les goélands ne semblent craindre que des ennemis volants, car les colverts, sarcelles et foulques qui nagent à proximité du nid sont laissés en paix. Cette agressivité atteint son maximum à l'éclosion des jeunes et reste aussi intense tant qu'ils ne savent pas voler (4-5-6-19-21).

b) La présence d'oiseaux « surnuméraires ».

Chaque année, nous avons observé des oiseaux surnuméraires, adultes et immatures. En général, pendant toute la période de nidification, les immatures sont accueillis avec indifférence. Il n'en est pas de même quand il s'agit d'adultes. Les réponses à ce stimulus peuvent se répartir en deux groupes : une réponse agressive durant la période d'implantation du couple, c'est-à-dire avant la nidification proprement dite, et une réponse d'excitation sexuelle durant la construction du nid et avant la ponte. Les oiseaux surnuméraires sont alors accueillis par des clameurs puis, à tour de rôle, les oiseaux présents s'élèvent en décrivant des orbites au-dessus des autres qui restent posés ou branchés. Il est à remarquer que les oiseaux adultes « étrangers » n'ont été observés qu'avant la ponte et l'incubation.

VII. ROLE DU GOÉLAND CENDRÉ.

Dans ces biotopes, le Goéland cendré tient incontestablement un rôle de charognard (3-4-5-6) : tous les détritiques d'origine organique sont à son goût. Le rôle de prédateur n'est peut-être pas à négliger car il ne dédaigne pas les petits poissons ou même parfois une proie plus grosse comme ce Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) qui fut tué d'un coup de bec, violemment secoué dans l'eau et ingurgité d'un trait.

VIII. COMMENTAIRE ET CONCLUSION.

Ce cas original de nidification du Goéland cendré pourrait être considéré comme une aberration de comportement pour deux raisons, la première étant le fait de coloniser un tel milieu qui n'est pas le sien et, la seconde, le fait de nicher dans un arbre, ce qui n'est pas son habitude. Cependant, ce n'est pas un cas isolé : en 1970, un cas de nidification dans des conditions semblables était découvert à Baudour (Hainaut - Belgique) (18). En 1971, deux couples y nichaient encore, malheureusement sans succès. Il est bien connu que le Goéland cendré est un oiseau en expansion (22), mais il est aussi connu que les autres laridés, et en particulier la Mouette rieuse, plus envahissante et plus compétitive, l'est aussi. On peut se demander si le Goéland cendré n'est pas dans une phase évolutive de son comportement le poussant à coloniser des milieux qui lui sont moins familiers mais qui représentent l'ensemble de ses exigences écologiques. L'affaire est à suivre, et les ornithologues de terrain devraient avoir la curiosité d'inventorier tous les biotopes de ce type susceptibles de receler un nouveau couple de Goélands cendrés afin d'éclairer les modalités et les raisons de cette implantation.

Remerciements.

Au terme de cette note, il m'est particulièrement agréable de remercier tous les ornithologues de terrain qui ont participé à la surveillance du site et du déroutement de la nidification du Goéland cendré. Que toute la section du Hainaut du Groupe Ornithologique Nord trouve ici l'expression de ma plus profonde gratitude. Je remercie également très vivement le Révérend Chanoine DELMÉE et Lucien KÉRAUTRET qui m'ont confié de nombreux documents et qui m'ont éclairé de leurs précieux conseils.

BIBLIOGRAPHIE

1. Commission pour l'Avifaune de Belgique : « Avifaune de Belgique », 1967, Le Gerfaut, 57, 3-4, 365, 465.
2. DUPONT C., 1950. — Supplément à l'ouvrage de VAN HAVRE G.M.C., Les Oiseaux de la Faune Belge, Bruxelles, 119.
3. GÉROUDET P., 1959. — Les Palmipèdes, 2^e éd., Delachaux et Niestlé, Neuchatel, 205-208.
4. GODIN J., 1970. — Un cas de nidification du Goéland cendré dans le Nord de la France. Le Héron, 2, 4-9.
5. GODIN J., 1971. — Nidification du Goéland cendré (*Larus canus*) dans le département du Nord, saison 1970. L'Oiseau et R.F.O., 41, 4, 238-244.
6. GODIN J. — Nidification du Goéland cendré (*Larus canus*) dans le département du Nord, saison 1971, à paraître.
7. HANZAK, 1967. — Le Monde des Oiseaux, Hachette, Paris, 282.
8. KÉRAUTRET L., 1969. — Le Goéland cendré (*Larus canus* L.) nicheur dans le département du Nord. Le Héron, 4, 35-36.
9. KÉRAUTRET L., 1970. — Synthèse printemps 1970. Le Héron, 1-2, 18.
10. KONIG C., 1968. — Oiseaux d'Europe, T. II. Hatier, Paris, 202, 203.
11. LIPPENS L., 1925. — Le Gerfaut, 35, 38.
12. LIPPENS L., 1941. — Les Oiseaux d'eau de Belgique, 1^{re} éd. Vercruyssen-Vanhove, St-André-les-Bruges, 216.
13. LIPPENS L., 1954. — Les Oiseaux d'eau de Belgique, 2^e éd.. Vercruyssen-Vanhove, St-André-les-Bruges, 263-264.
14. LIPPENS L., 1970. — Note sur les Laridés du Zwin à Knokke-sur-Mer. Le Gerfaut, 60, 1, 29-30.
15. MAYAUD N., 1936. — Inventaire des Oiseaux de France. S.E.O. Blot, Paris, 68.
16. PETERSON R., HOLLUM P.A.D., MOUNTFORD G., 1954. — Vogelgid 2^e éd. Delachaux et Niestlé, Neuchatel, 163.
17. PETERSON R., HOLLUM P.A.D., MOUNTFORD G., 1962. — Guide des Oiseaux d'Europe, 3^e éd. Delachaux et Niestlé, Neuchatel, 175.
18. POURTOIS A., 1971. — Un cas original de nidification d'un couple de Goélands cendrés en Hainaut. Aves, 8, 2, 29-36.
19. PRICAM R., 1969. — Le Goéland cendré niche sur le Léman. L'Oiseau et R.F.O., 39, 1, 8-14.
20. READ W., HOSKING E., 1968. — Les Oiseaux et leurs nids. Nathan, Paris, 207-208.
21. ROUX G., THONEN W., 1967. — Le Goéland cendré, une nouvelle espèce nicheuse en Suisse. Nos Oiseaux, 310, 13-17.
22. TRICOT J., 1971. — La nidification en 1970 du Goéland cendré (*Larus canus* L.) en Belgique, dans le cadre de l'expansion européenne de l'espèce. Aves, 8, 2, 37-40.
23. VAN HAVRE G.M.C., 1928. — Les Oiseaux de la Faune Belge. Bruxelles, 391.
24. VERHEYEN R., 1951. — Les Oiseaux d'eau de Belgique. Patrimoine de l'I.R.S.N.B. Bruxelles, 154.

José GODIN,
Biologie végétale,
Université de Lille I,
B. P. 36 - 59650 Villeneuve-d'Ascq.